

Vénissieux, le 9 janvier 2024

## **BOOSTHEAT PRÊT POUR LES PREMIERS ESSAIS DE PERFORMANCES EN LABORATOIRE DE SON TOUT NOUVEAU COMPRESSEUR HYBRIDE**

**BOOSTHEAT (FR001400IAM7 / ALBOO), acteur industriel et logiciel français de l'efficacité énergétique, annonce, conformément au calendrier ambitieux de sa feuille de route, être prêt pour les premiers essais fonctionnels et de performances du compresseur hybride.**

### **I DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE**

Dans le cadre de sa feuille de route dévoilée au 1<sup>er</sup> semestre 2023, l'ensemble des équipes de l'activité « *Solutions de Compression Thermique (TCS)* » est engagé dans le programme de développement d'un tout nouveau compresseur hybride exploitant pleinement les technologies brevetées de BOOSTHEAT et répondant à l'enjeu majeur de l'hybridation des énergies primaires<sup>1</sup>.



Cette mobilisation a permis de tenir un planning ambitieux sur le deuxième semestre 2023 et de lever tous les verrous techniques les uns après les autres. Ainsi, BOOSTHEAT est fier d'annoncer la finalisation de l'étape théorique de développement du compresseur hybride et l'arrivée d'un premier prototype à l'échelle 1/1.

L'assemblage du compresseur thermique et du compresseur volumétrique constituant le compresseur hybride a été réalisé dans les ateliers de BOOSTHEAT et confirme que la Société dispose de toutes les expertises et équipements nécessaires après son recentrage stratégique.

Le prototype est prêt pour les premiers essais fonctionnels et l'année 2024 peut commencer par les premiers tests de performances dans le laboratoire BOOSTHEAT spécialement équipé pour ces essais.

<sup>1</sup> [BOOSTHEAT étend ses solutions au domaine stratégique de l'hybridation des énergies pour répondre aux enjeux économiques et écologiques des entreprises, communiqué du 30/11/2023](#)

## **| ESSAIS DE PERFORMANCES**

Dans les semaines qui viennent, les essais de performances vont permettre de valider les 3 modes de fonctionnement du compresseur hybride, afin de confirmer les potentiels théoriques de ce compresseur breveté<sup>2</sup> :

1. La possibilité de combiner de façon flexible et intelligente les 2 énergies primaires (gaz et électricité) en fonctions de différents critères choisis par le client (coût de l'énergie / disponibilité / etc.) ;
2. La production de chaleur ou de froid qui peut être couplée avec une production d'électricité modulable (application micro-cogénération) ;
3. L'utilisation d'un effet « booster » combinant simultanément les deux sources d'énergie primaire pour augmenter les niveaux de chaleur ou de froid produits par le système hybride.

La Société communiquera au fur et à mesure de la réalisation de ces essais sur chacun des modes de fonctionnement et ses performances.

## **| CAP VERS LE DÉMONSTRATEUR**

Toutes ces étapes sont des avancées majeures et ouvrent la voie à des développements commerciaux pour des applications industrielles innovantes et performantes.

À ce titre, comme annoncé dans sa feuille de route, BOOSTHEAT a la volonté de garder une longueur d'avance sur l'objectif de neutralité carbone en 2050, en travaillant sur de nouvelles énergies primaires comme le biogaz, le biométhane ainsi que l'hydrogène. Ainsi, une des voies de développement explorées concerne la production de biométhane et de biogaz par la technologie de méthanisation.

En effet, dans une installation traditionnelle de méthanisation, 25% du biogaz produit est brûlé afin de générer de la chaleur et de maintenir en température le processus. La technologie BOOSTHEAT, bien plus efficace que les moyens traditionnels de production de chaleur (chaudière, cogénération), permet de consommer moins de biogaz lors du processus de méthanisation et par conséquent d'accroître la quantité de biogaz valorisable. Elle contribue également à la réduction des émissions de gaz à effet de serre avec un combustible, le biogaz, issu du processus biologique de méthanisation.

\* \* \*

**Retrouvez toute l'information de BOOSTHEAT sur**

[www.boostheat-group.com](http://www.boostheat-group.com)

## **À PROPOS DE BOOSTHEAT**

Constituée en 2011, BOOSTHEAT est un acteur de la filière de l'efficacité énergétique. La Société a pour mission d'accélérer la transition écologique grâce à l'intégration de sa technologie dans des applications fortement consommatrices d'énergie. BOOSTHEAT a conçu et développé un compresseur thermique protégé par 7 familles de brevets permettant d'optimiser significativement la consommation d'énergie pour tendre vers une utilisation raisonnable et pertinente des ressources.

---

<sup>2</sup> [BOOSTHEAT renforce sa propriété intellectuelle dans le domaine stratégique de l'hybridation des énergies, communiqué du 13/12/2023](#)

BOOSTHEAT est cotée sur Euronext Growth à Paris (ISIN : FR001400IAM7).

---

## **| CONTACTS**

### **ACTUS finance & communication – Jérôme FABREGUETTES LEIB**

Relations Investisseurs

Tél. : 01 53 67 36 78 / [boostheat@actus.fr](mailto:boostheat@actus.fr)

### **ACTUS finance & communication – Serena BONI**

Relations Presse

Tél. : 04 72 18 04 92 / [sboni@actus.fr](mailto:sboni@actus.fr)

### **Avertissement :**

La société BOOSTHEAT a mis en place un financement sous forme d'ORA avec la société Impact Tech Turnaround Opportunities (ITTO), qui, après avoir reçu les actions issues du remboursement ou de l'exercice de ces instruments, n'a pas vocation à rester actionnaire de la société.

Les actions, résultant du remboursement ou de l'exercice des titres susvisés, seront, en général, cédées dans le marché à très brefs délais, ce qui peut créer une forte pression baissière sur le cours de l'action.

Les actionnaires peuvent subir une perte de leur capital investi en raison d'une diminution significative de la valeur de l'action de la société, ainsi qu'une forte dilution en raison du grand nombre de titres émis au profit de la société Impact Tech Turnaround Opportunities (ITTO).

Les investisseurs sont invités à être très vigilants avant de prendre la décision d'investir dans les titres de la société admise à la négociation qui réalise de telles opérations de financement dilutives particulièrement lorsqu'elles sont réalisées de façon successive. La société rappelle que la présente opération de financement dilutif n'est pas la première qu'elle a mise en place.